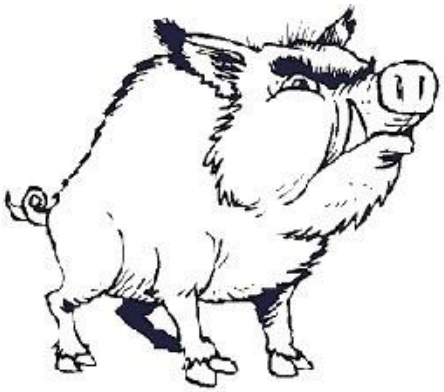


FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TAROT

COMITE

CHAMPAGNE-ARDENNE



SAISON 2026-2027

REGLEMENT DES COMPETITIONS

REGLEMENT DES COMPETITIONS PAGE 3

REGLES COMMUNES A TOUTES LES COMPETITIONS PAGE 6

1. INDIVIDUELS PAGE 7

- OPEN PAGE 8
- PREMIERES SERIES (organise en zone 82 et 83)
- DEUXIEMES SERIES (organisé en zone 82)
- PROMOTIONS PAGE 9

2. QUADRETTES PAGE 10

- QUADRETTES D1 PAGE 11
- QUADRETTES D2 PAGE 12
- QUADRETTES D3 PAGE 13

3. TRIPLETTES PAGE 14

- TRIPLETTES D1 PAGE 15
- TRIPLETTES D2 PAGE 16
- TRIPLETTES D3 PAGE 17

4. COUPE DE France PAGE 18

- PREMIER TOUR PAGE 20
- FINALE DE COMITE PAGE 20
- FINALE DE ZONE PAGE 20

5. DONNES LIBRES PAGE 21

- LIBRE INDIVIDUEL PAGE 22
- LIBRE PAR DEUX PAGE 23
- INTERCLUB PAGE 24

6. SENIORS

- INDIVIDUEL PAGE 25
- LIBRE PAGE 26

REGLEMENT DES COMPETITIONS 2026-2027

Pour toutes les épreuves, et quel que soit le stade de la compétition, les joueurs admis à participer à la compétition devront être affiliés au Comité CHAMPAGNE-ARDENNE, et à jour de leur cotisation annuelle.

Pour les compétitions organisées en regroupement, c'est le Président de zone qui rédige le règlement spécifique au regroupement.

1. DATES, LIEUX ET HORAIRES DU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Les dates, lieux et horaires des compétitions régionales sont fixés par le présent règlement dans les annexes selon les épreuves.

2. RÈGLEMENT

Le présent règlement est soumis aux différents textes de la F.F.T, à savoir :

Fascicule 0 --

Fascicule 1 – Règles communes

Fascicule 2 – Donnes Libres

Fascicule 3 – Individuel

Fascicule 4 - Triplettes

Fascicule 5 - Quadrettes

Fascicule 6 – Coupe de France

3. ACCUEIL ET MISE EN PLACE DES JOUEURS

Les joueurs devront être présents à 08h30 et assis à 08h45 pour les épreuves en duplicate. Ils devront être présent à 09H00 et assis à 09H15 pour les championnats en donnes libres. Les joueurs qui ne se seraient pas préinscrits seront pris dans l'ordre d'arrivée et sous réserve d'une mise en place idéale sur décision conjointe de l'arbitre et du directeur d'épreuve.

L'heure de début de la seconde séance sera fixée par l'arbitre et le directeur d'épreuve en fonction de la durée de la première séance.

Lors de la première séance, le Champion sortant reçoit la position Nord à la table 1. Les positions de départ des autres joueurs seront tirées au sort grâce au logiciel d'inscription. Le tirage au sort sera aléatoire.

Pour la deuxième séance, le placement des joueurs est effectué par serpentin de manière à brasser et à équilibrer au mieux les orientations en fonction des résultats de la première séance.

L'arbitre et le directeur d'épreuve peuvent prendre la décision de modifier la mise en place pour permettre à un joueur ayant des difficultés à se déplacer d'avoir moins à bouger.

Passée l'heure de mise en place, le règlement fédéral relatif aux pénalités pour retard sera appliqué.

- En duplicate 0,5% ou 1 PM par tranche de 5 minutes et par joueur. Après 15 minutes le joueur ou l'équipe peut être scratché et l'arbitre peut faire jouer le ou les remplaçants prévus.

- En libre 100 points par tranche de 5 minutes, après 15 minutes le joueur peut être scratché et l'arbitre peut faire jouer le remplaçant prévu.

4. INSCRIPTIONS

L'inscription pour un championnat a pour objectif de connaitre le nombre de participants afin d'anticiper la mise en place et l'organisation du tournoi. Elle est **obligatoire SIX JOURS avant l'épreuve**

Les inscriptions se font sur internet sur le site du comité ou par l'intermédiaire du président de club.

http://champardenne-tarot.com/inscription/inscription.php

Toute inscription postérieure à la date limite ne sera acceptée que dans la mesure où elle facilite le déroulement de l'épreuve.

5. QUALIFIES

Le nombre de qualifiés pour chaque épreuve est calculé par la Commission de Compétition Nationale.

Les joueurs qualifiés et remplaçants (ou capitaines des formations qualifiées et remplaçantes) devront donner leurs coordonnées (adresse, mail et tél.) au Président de la CCR (au Directeur d'épreuve ou à l'arbitre) qui les tiendra informés de la suite de la compétition.

6. ARBITRAGE

L'arbitrage est effectué par un arbitre régional désigné par le Président de la CCR ou le Directeur d'épreuve Le Président de la CCR peut toutefois faire appel à un arbitre de comité avec une dérogation du Président de Zone.

Les arbitres désignés pour arbitrer les compétitions sont susceptibles d'être modifiés avant le championnat.

L'arbitre qui officie ne peut pas jouer la compétition en donnes duplicates.

IMPORTANT : En début de tournoi, l'arbitre est tenu de donner tous les renseignements afférents à l'épreuve et afficher le règlement de la compétition.

7. PCN ET PP

Toutes les épreuves donnent droit à une attribution de PCN et de PP lors des finales du Championnat Régional. Seuls un tiers des joueurs peuvent prétendre aux PP. En cas de dérogation exceptionnelle pour une compétition pour manque de participants, les PP et PCN seront modifiés par la CCN.

8. DROIT D'INSCRIPTION

Le droit d'inscription est variable selon la compétition. Le montant des inscriptions doit figurer sur chaque compétition en annexe. Ce droit d'inscription sert à payer les PCN, les arbitres, le matériel (jeux, feuilles de marque, diagrammes, informatique…) et à défrayer les joueurs du Comité qualifiés pour les phases finales de Championnats de France.

9. DEUXIÈME SÉANCE

Lorsqu'une deuxième séance est prévue, l'heure à laquelle les joueurs devront être assis sera donnée par l'arbitre avant la fin de la première séance.

Les mêmes pénalités (0,5 % ou 1PM ou 100 points) seront appliquées si l'horaire n'est pas respecté.

Après un délai de 15 minutes, le joueur ou l'équipe sera scratché pour cause de retard.

10. PROCLAMATION DES RÉSULTATS -

Individuel : Un joueur qui ne sera pas présent, ou qui ne prévient pas l'arbitre, à la proclamation des résultats ne sera pas qualifié pour la phase suivante du championnat (qualifié ou remplaçant) quel que soit son classement.

Formation : (triplette, quadrette, équipe) : une formation qui ne sera pas représentée au moins par son capitaine à la proclamation des résultats ne sera pas qualifiée pour la phase suivante du championnat (qualifiée ou remplaçante) quel que soit son classement.

11. RÉCLAMATIONS

Les réclamations concernant l'épreuve (ou son déroulement) peuvent être formulées par les participants, conformément à l'article 34 et 35 du Fascicule1 –Règles communes de la FFT.

L'arbitre peut également formuler par écrit un rapport d'arbitrage auprès du président de la CCR.

12. SPECTATEURS

Les spectateurs ne seront admis qu'avec l'autorisation de l'arbitre et devront s'assoir en même temps que les joueurs et uniquement avec l'accord des adversaires, aucun spectateur ne sera admis derrière l'attaquant en quadrette. En triplette, ils ne pourront pas s'assoir à la place des attaquants ne jouant pas.

Les joueurs suspendus de la FFT ne pourront pas être admis dans les salles

Les spectateurs sont soumis aux mêmes règles que les joueurs :

- Les déplacements sont interdits sans autorisation de l'arbitre.
- Les spectateurs doivent être assis derrière le joueur de leur choix, avec son accord.
- Le spectateur ne doit suivre qu'un seul joueur (limité à un défenseur en quadrette).
- Les discussions avec les autres joueurs ou spectateurs sont rigoureusement interdites, même au cours des rotations (sanctions applicables).
- les préposés à la buvette et autres services doivent respecter le silence pendant toute la durée des jeux (sanctions applicables).

Tout spectateur enfreignant les règles précédentes, se verra, après avertissement, exclu de la salle où se déroule la compétition. En cas de refus de quitter la salle ou de récidive, le spectateur (s'il est licencié) se verra traduit devant la chambre de discipline.

13. TELEPHONES OU APPAREILS NUMERIQUES

Art 38 du RC de la FFT, l'utilisation des téléphones portables et appareils multimédia est proscrite lors de tous les championnats du début à la fin d'une séance, y compris les pauses allouées par l'arbitre, ces appareils devront être éteints et hors de vue de tout joueur ou spectateur.

14. CONSIGNES RELATIVES AU COMPORTEMENT

- Concernant l'alcool : il est interdit de participer à un championnat en état évident d'ébriété.

Tout manquement entrainera une exclusion du joueur et son passage en chambre de discipline

- Concernant le tabac : l'interdiction de fumer ou de vapoter s'applique à l'ensemble des locaux où se pratique la compétition y compris dans les toilettes.

- Concernant le matériel : les joueurs sont tenus de prendre soin du matériel mis à leur disposition notamment des paravents et des étuis. L'arbitre pourra le cas échéant sanctionner les contrevenants

Une tenue correcte est exigée tout le long du championnat.

RÈGLES COMMUNES A TOUTES LES EPREUVES

CCR et responsable championnats libres individuels et seniors :

Mr. DUCHENE Pascal 06 85 75 89 39 pascal@p-duchene.com

Responsable championnats quadrettes :

Mr BROCARD Gilles 06 08 04 93 23 gillescomitech.ard82@yahoo.com

Responsable championnats triplettes :

Mr MATHIEU Pascal 06 14 95 12 04 pascalnovembre2005@hotmail.com

La C.C.R. recommande aux joueurs :

De respecter les délais d'inscriptions et les horaires.

De prévenir d'une absence avant la date du tournoi.

De respecter les règles de l'éthique, pour le bon déroulement des compétitions.

De respecter les arbitres et leurs décisions.

L'ABSENCE NON SIGNALÉE OU L'ABANDON EN COURS DE COMPÉTITION POURRONT ENTRAÎNER DES SANCTIONS DISCIPLINAIRES.

- La plupart des compétitions se dérouleront en journée pour éviter des retours dans la nuit.

Merci d'être à l'heure pour le bon déroulement de la compétition.

Individuel

Tous les participants doivent se présenter sur le lieu de la compétition et avoir réglé leur inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe

Si un joueur est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % par tranche de 5 minutes entamée. Après 16 minutes, plus aucun joueur n'est accepté.

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS

	tournois				joueurs par tour-noi		
nbre joueurs	TOURNOI A	TOURNOI B	TOURNOI C				
15	HOWELL 4				15		
16	HOWELL 4				16		
17 ou 18	DEMI-FINALE AVEC ELIMINES SUIVI D'UNE FINALE EN DEUX SEANCES						
19	5 TABLES				19		
20	5 TABLES				20		
21 ou 22	DEMI-FINALE AVEC ELIMINES SUIVI D'UNE FINALE EN DEUX SEANCES						
23	6 TABLES				23		
24	6 TABLES				24		
25	DEMI-FINALE AVEC ELIMINES SUIVI D'UNE FINALE EN DEUX SEANCES						
26	7 TABLES				26		
27	7 TABLES				27		
28	7TABLES				28		
29	DEMI-FINALE AVEC ELIMINES SUIVI D'UNE FINALE EN DEUX SEANCES						
30	HOWELL 4	HOWELL 4			15	15	
31	HOWELL 4	HOWELL 4			16	15	
32	HOWELL 4	HOWELL 4			16	16	
33	DEMI-FINALE AVEC ELIMINES SUIVI D'UNE FINALE EN DEUX SEANCES						
34	HOWELL 4	5 TABLES			15	19	
35	HOWELL 4	5 TABLES			16	19	
36	HOWELL 4	5 TABLES			16	20	
37	DEMI-FINALE AVEC ELIMINES SUIVI D'UNE FINALE EN DEUX SEANCES						
38	5 TABLES	5 TABLES			19	19	
39	5 TABLES	5 TABLES			20	19	
40	5 TABLES	5 TABLES			20	20	
41	DEMI-FINALE AVEC ELIMINES SUIVI D'UNE FINALE EN DEUX SEANCES						
42	6 TABLES	5 TABLES			23	19	
43	6 TABLES	5 TABLES			24	19	
44	6 TABLES	5 TABLES			24	20	
45	HOWELL 4	HOWELL 4	HOWELL 4		15	15	15
46	HOWELL 4	HOWELL 4	HOWELL 4		16	15	15
47	HOWELL 4	HOWELL 4	HOWELL 4		16	16	15
48	HOWELL 4	HOWELL 4	HOWELL 4		16	16	16

OPEN
30 JANVIER 2027 CHATEAU-PORCIEN

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 23 JANVIER 2027**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier QUATRE JOUEURS sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	CHÂTEAU-PORCIEN
Date	30/01/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	08H30
Inscription	20 EUROS
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5161901
Nombre de Qualifiés	4
Ordre des remplaçants	16
Lieu et date du championnat de France	MARBOZ DU 05 AU 09 MAI 2027

ATTRIBUTION DE PP											
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
21	*17*	*13*	*11*	*9*	*7*	*6*	*4*	*4*	*3*	*2*	*2*

PROMOTION
9 janvier 2027 NANTEUIL LA FORET

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT 5 DÉCEMBRE 2026**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier TROIS JOUEURS sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	NANTEUIL LA FORET
Date	09/01/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	08H30
Inscription	20 EUROS
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5161301
Nombre de Qualifiés	3
Ordre des remplaçants	28
Lieu et date du championnat de France	MARBOZ DU 05 AU 09 MAI 2027

ATTRIBUTION DE PP												
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP												
NOMBRE JOUEURS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
16	5	4	4	3	3	2						
20	5	4	4	3	3	2	2					
24	5	4	4	3	3	2	2	1	1			
32	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	
36	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1
40	6	5	4	4	3	2	2	2	2	1	1	1

Quadrettes

Pour les championnats quadrettes, l'ordre des compétitions, sauf exception et après accord du président de ligue, sera le suivant :

1 - Championnat Comité 1ère division

2 - Championnat Comité 2ème division

3 - Championnat Comité 3ème division

Le délai minimum de 15 jours entre chaque division est à respecter

La participation à un autre championnat quadrette (ou d'un de ses membres) déjà qualifiée entraine d'office la perte de cette qualification.

Si un remplaçant D1 joue un championnat D2 ou D3 et s'il se qualifie alors il perd son statut de remplaçant D1, de même, si un remplaçant D2 joue un championnat D3 et s'il se qualifie alors il perd son statut de remplaçant D2

L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe.

Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 1PM (quadrette) par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).

La quadrette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16minutes

ORGANISATION DES CHAMPIONNATS QUADRETTES		
	tournois	
nbre QUADRETTES	TOURNOI	NBRE ETUIS
5	5 EN LIGNE	5
6	6 EN LIGNE	4
7	7 EN LIGNE	4
8	8 EN LIGNE	3
9	9 EN LIGNE	3
10	10 EN LIGNE	2
11	11 EN LIGNE	2
12	120EN LIGNE	2
13	13 EN LIGNE	2
14	14 EN LIGNE	2
15	15 EN LIGNE	2
16	16 EN LIGNE	2

L'indice de valeur (I.V.) d'un joueur est déterminé par son classement national en cours : INDICES DE VALEUR

1N	Première Série nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	56
1T	Première Série Trèfle	45
2P	Deuxième Série Pique	14
2C	Deuxième Série Cœur	11
2K	Deuxième Série Carreau	8
2T	Deuxième Série Trèfle	7
3P	Troisième Série Pique	6
3C	Troisième Série Cœur	6
3K	Troisième Série Carreau	6
3T	Troisième Série Trèfle	6
4P	Quatrième Série Pique	5
4C	Quatrième Série Cœur	5
4K	Quatrième Série Carreau	4
4T	Quatrième Série Trèfle	4
NC	Non Classé	4

Pour jouer en D1, l'indice de valeur d'une quadrette doit être strictement supérieur à 20.
Pour jouer en D2, l'indice de valeur d'une quadrette doit être strictement inférieur à 73
Pour jouer en D3, l'indice de valeur d'une quadrette doit être strictement inférieur à 26.

QUADRETTES D1
3 OCTOBRE 2026 NANTEUIL LA FORET

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 26 SEPTEMBRE 2026**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier deux QUADRETTES sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	NANTEUIL LA FORET
Date	03/10/2026
Directeur d'épreuve	GILLES BROCARD
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	08H30
Inscription	120 EUROS PAR Quadrette
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5163101
Nombre de Qualifiés	**deux QUADRETTE**
Ordre des remplaçants	**27**
Lieu et date du championnat de France	VICHY 13 ET 14 février 2027

ATTRIBUTION DE PP											
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
21	17	13	11	9	7	6	4	4	3	2	2

QUADRETTES D2
17 OCTOBRE 2026 BAR SUR SEINE

INSCRIPTIONS
À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 10 Octobre 2026.** Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :
Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier UNE QUADRETTE sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	BAR SUR SEINE
Date	17/10/2026
Directeur d'épreuve	GILLES BROCARD
Arbitre	GILLES BROCARD
Début de l'épreuve	08H30
Inscription	100 EUROS PAR Quadrette
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5163201
Nombre de Qualifiés	**UNE QUADRETTE**
Ordre des remplaçants	**11**
Lieu et date du championnat de France	VICHY 13 ET 14 février 2027

ATTRIBUTION DE PP											
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
10	8	6	5	4	3	3	2	2	1	1	1

QUADRETTES D3
31 OCTOBRE 2026 CHATEAU-PORCIEN

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 24 OCTOBRE 2026.** Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier UNE QUADRETTE sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	CHATEAU-PORCIEN
Date	31/10/2026
Directeur d'épreuve	GILLES BROCARD
Arbitre	GILLES BROCARD
Début de l'épreuve	08H30
Inscription	80 EUROS PAR Quadrette
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5163301
Nombre de Qualifiés	**UNE QUADRETTE**
Ordre des remplaçants	**16**
Lieu et date du championnat de France	VICHY 13 ET 14 février 2027

ATTRIBUTION DE PP											
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
5	4	3	3	2	2	1	1	1	1	1	1

Triplettes

Pour les championnats triplettes l'ordre des compétitions, sauf exception et après accord du président de ligue, sera le suivant :

1 - Championnat Comité 1ère division

2 - Championnat Comité 2ème division

3 - Championnat Comité 3ème division

Le délai minimum de 15 jours entre chaque division est à respecter

La participation à un autre championnat d'une triplette (ou d'un de ses membres) déjà qualifiée entraine d'office la perte de cette qualification.

Si un remplaçant D1 joue un championnat D2 ou D3 et s'il se qualifie alors il perd son statut de remplaçant D1, de même, si un remplaçant D2 joue un championnat D3 et s'il se qualifie alors il perd son statut de remplaçant D2

L'intégralité de l'équipe doit être présente et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe.

Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 0,5 % (triplette) par tranche de 5 minutes entamée (si 2 joueurs sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).

La triplette est scratchée si elle n'est pas présente dans son intégralité après 16minutes

nbre TRIPLETTES	tournois TOURNOI A	TOURNOI B
8	8 triplettes attaquant simultanés	
9 10	10 triplettes attaquant simultanés	
11 12	12 triplettes attaquant simultanés	
13 14	14 triplettes attaquant simultanés	
15 16	16 triplettes attaquant simultanés	

A compter de 17 triplettes l'organisation se fera sur deux tournois en premiére séance en privilegiant la formule avec attaquant simultané.
La seconde séance se fera en emmanuel 16

L'indice de valeur (I.V.) d'un joueur est déterminé par son classement national en cours : INDICES DE VALEUR

1N	Première Série nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	56
1T	Première Série Trèfle	45
2P	Deuxième Série Pique	14
2C	Deuxième Série Cœur	11
2K	Deuxième Série Carreau	8
2T	Deuxième Série Trèfle	7
3P	Troisième Série Pique	6
3C	Troisième Série Cœur	6
3K	Troisième Série Carreau	6
3T	Troisième Série Trèfle	6
4P	Quatrième Série Pique	5
4C	Quatrième Série Cœur	5
4K	Quatrième Série Carreau	4
4T	Quatrième Série Trèfle	4
NC	Non Classé	4

Pour jouer en D1, l'indice de valeur d'une triplette doit être strictement supérieur à 14.
Pour jouer en D2, l'indice de valeur d'une triplette doit être strictement inférieur à 67.
Pour jouer en D3, l'indice de valeur d'une triplette doit être strictement inférieur à 20.

TRIPLETTES D1
6 MARS 2027 CHARLEVILLE-MEZIERES

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 28 FEVRIER 2027**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier UNE TRIPLETTE sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	CHARLEVILLE-MEZIERES
Date	6/3/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL MATHIEU
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	08H30
Inscription	90 EUROS PAR TRIPLETTE
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5163101
Nombre de Qualifiés	1 TRIPLETTE
Ordre des remplaçants	5
Lieu et date du championnat de France	VICHY 14 au 17 mai 2027

ATTRIBUTION DE PP											
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
21	17	13	11	9	7	6	4	4	3	2	2

TRIPLETTES D2
20 MARS 2027 THENNELIERES

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 13 mars 2027** Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier une TRIPLETTE sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	THENNELIERES
Date	20/03/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL MATHIEU
Arbitre	GILLES BROCARD
Début de l'épreuve	08H30
Inscription	75 EUROS PAR TRIPLETTE
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5163201
Nombre de Qualifiés	1 TRIPLETTES
Ordre des remplaçants	7
Lieu et date du championnat de France	VICHY 14 au 17 mai 2027

ATTRIBUTION DE PP											
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
10	8	6	5	4	3	3	2	2	1	1	1

TRIPLETTES D3
10 AVRIL 2027 CHÂTEAU-PORCIEN

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 3 avril 2027.** Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08H30**
Le classement final permettra de qualifier UNE TRIPLETTE sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	CHÂTEAU-PORCIEN
Date	10/04/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL MATHIEU
Arbitre	GILLES BROCARD
Début de l'épreuve	08h45
Inscription	60 EUROS PAR TRIPLETTE
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5163301
Nombre de Qualifiés	1 TRIPLETTE
Ordre des remplaçants	17
Lieu et date du championnat de France	VICHY 14 au 17 mai 2027

ATTRIBUTION DE PP											
SEULS UN TIERS DES PARTICIPANTS MARQUENT DES PP											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
5	4	3	3	2	2	1	1	1	1	1	0

Coupe de France

Au moins 4 joueurs de l'équipe doivent être présents et avoir réglé son inscription avant le début de l'épreuve fixé par le règlement en annexe. En cas de retard, l'article 14 du Fascicule 6 de la FFT sera appliqué.

LE JEU

Un match se déroule en 4 quarts temps de 6 donnes chacun, soit 24 donnes. Les jeux des attaquants sont préparés par l'arbitre. Le contrat est libre (Garde, Garde Sans, Garde Contre). Le choix du contrat doit être annoncé avant la distribution de la donne. Les défenses et le chien sont redistribués par l'attaquant après avoir battu les cartes restantes, le jeu est coupé et remis en tas par la défense.

LA MARQUE – LE RÉSULTAT

Dans chaque salle, chaque équipe doit tenir une feuille de marque. A la fin de chaque ¼ temps, chaque équipe calcule le résultat par comparaison des scores réalisés sur chaque donne. La différence des scores de chaque donne est convertie en Points de Match.
Le résultat du match est obtenu en appliquant la formule suivante :
Points de bonus + Point de Match – pénalités éventuelles = résultat.
En cas d'égalité, la victoire revient, dans l'ordre :
À l'équipe ayant le plus de points de bonus.
À l'équipe ayant gagné le plus grand nombre d'étuis.
À l'équipe ayant le moins de Points de Match de pénalité.
À l'équipe ayant le moins de PP.
Par tirage au sort
L'équipe victorieuse doit remplir la feuille de résultat. Cette feuille de Match doit être signée par les 2 capitaines et Par l'arbitre, après notification des éventuelles des réclamations.

PCN et PP

Les PCN au niveau des compétitions régionales

500 PCN par match gagné lors des phases régionales (comité et zone), en cas de forfait d'une équipe, aucun PCN n'est attribué aux joueurs de l'équipe déclarée vainqueur.

Les PP au niveau des compétitions régionales

Au niveau du Comité, seules les équipes directement qualifiées pour le championnat de France auront un nombre de PP : 21 aux vainqueurs.

CONSTITUTION DE L'ÉQUIPE :

Une équipe est constituée de 4 à 6 joueurs du même comité, dont un capitaine. Un joueur ne peut être inscrit que dans une seule équipe.

Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe en début de saison lors de son inscription (en tenant compte du dernier classement National). Ce bonus est définitif pour la saison en cours, et est conservé pour la finale nationale. L'addition des points-bonus (ou points de match) s'effectue sur les 4 joueurs les mieux classés de l'équipe, selon le barème ci-après :

MODIFICATION DE L'ÉQUIPE :

De nouveaux joueurs peuvent compléter l'équipe en cours d'épreuve durant le stade des épreuves de Zone à condition :

• De n'avoir participé à aucun match la même saison, ou d'avoir obtenu une dérogation exceptionnelle de la part du Président de la CCN

• De ne pas porter le nombre de joueurs à plus de 6,

• D'être d'un classement (série et couleur) au maximum égal au 4ème joueur de l'équipe.

Une équipe inscrite à six ne peut plus modifier sa composition quelles que soient les circonstances.

Aucun joueur ne peut participer aux Finales Nationales s'il n'a pas disputé au moins un match au sein de son équipe même en cas de force majeure. On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs en cours de quart temps sauf dans le cas prévu à l'article 117. Seuls les joueurs ayant joué peuvent être inscrits sur la feuille de match.

LES SALLES – CONDITIONS DE JEU

Les conditions exposées ci-après s'appliquent aux joueurs, remplaçants ainsi qu'aux spectateurs. Le silence est de règle durant les donnes.

…… Salle Ouverte …….

Les spectateurs y ont accès sous réserve de ne pas perturber le bon déroulement de la rencontre.

Tout spectateur (y compris un partenaire non joueur) doit s'asseoir à distance de la table pour éviter tout contact avec un joueur durant une donne. La concertation, dans les limites raisonnables, est autorisée entre les donnes.

L'arbitre éloignera toute personne ne respectant pas les conditions de jeu et infligera une sanction de « faute contre l'éthique » s'il s'agit d'un partenaire non joueur.

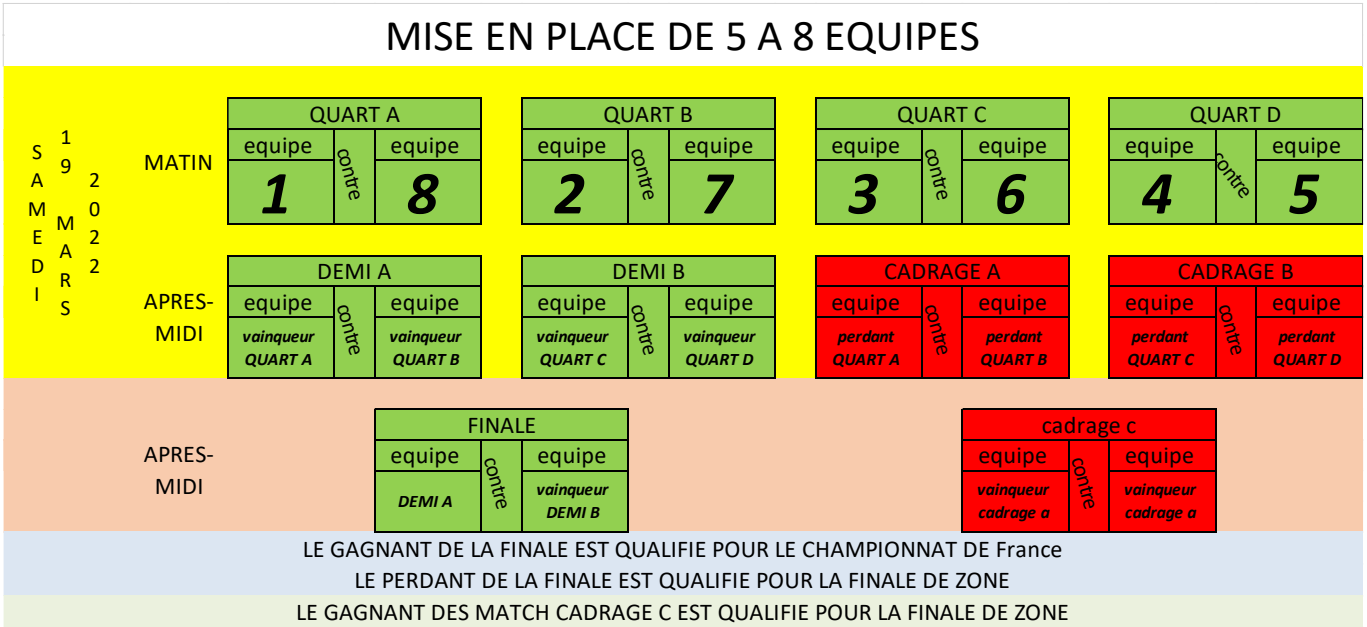
…….. Salle fermée…….

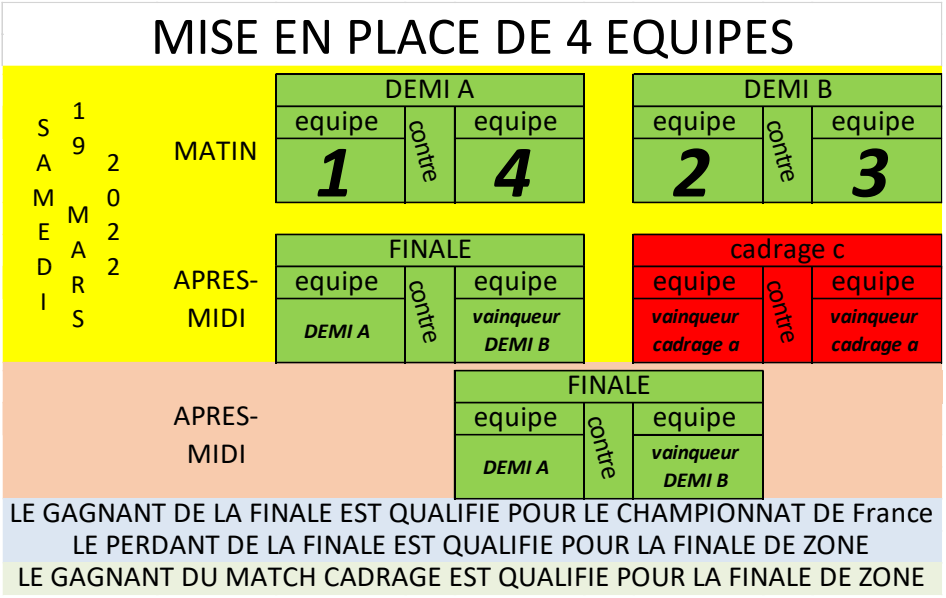
Cette salle est obligatoire. L'accès y est interdit sauf à l'arbitre, ses adjoints et au directeur d'épreuve sous réserve de ne pas participer eux-mêmes au match concerné. Il est interdit aux joueurs de quitter la salle fermée sans autorisation de l'arbitre

SYSTÈME D'ANNONCE

Les capitaines d'équipes, devront rédiger sur feuille, mise sous enveloppe cachetée, dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette dernière sera remise de la première phase régionale à la finale nationale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la jouerie est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue, d'une part au fur et à mesure des éliminations en championnat de France.

La participation sera de CENT EUROS pour la première journée et CINQUANTE EUROS pour les journées suivantes.





COUPE DE France

JOUR 1 24 AVRIL 2027 BAR SUR SEINE

JOUR 2 22 MAI 2027 CHARLEVILLE-MEZIERES

JOUR 3 26 JUIN 2027 FINALE DE ZONE à THENNELIERES

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

	Jour 1	Jour	Jour 3
Lieu	BAR SUR SEINE	CHARLEVILLE MEZIERES	THENNELIERES
Date	24/4/2027	22/05/2027	26/06/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE		Géraldine MEYNET
Arbitre	PASCAL DUCHENE		
Début de l'épreuve	LES ÉQUIPES DOIVENT ÊTRE SUR PLACE POUR 08H30		
Inscription	100 EUROS PAR ÉQUIPE POUR LA PREMIERE JOURNEE + 50 EUROS PAR JOURNEE SUPLEMENTAIRE		
Indice Pcn	1.8	1.8	1,8
N° Tableau Pcn			
Nombre de Qualifiés		**UNE ÉQUIPE POUR LE CHAMPIONNAT DE France PLUS DEUX EQUIPES POUR LA FINALE DE ZONE**	**UNE ÉQUIPE POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE**

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 10 AVRIL 2026**. Toute équipe inscrite hors délais ne sera prise que si elle ne crée pas une table relais.

Suivant le nombre d'équipes le tirage au sort sera fait lors du championnat triplettes D3, si certaines équipes ne jouent pas le premier match, ou le matin du premier tour

Donnes libres

Le joueur (ou l'intégralité de l'équipe) doit être présent et avoir réglé son inscription avant le début de la compétition. Début des jeux selon le règlement en annexe et sauf informations contraires ou exceptionnelles.

Si un des joueurs est en retard, l'arbitre appliquera une pénalité de 100 points par fraction de 5 minutes entamée (si 2 joueurs d'une même équipe sont en retard, on n'applique qu'une seule pénalité).

Après 16 minutes plus aucun joueur n'est accepté.

Organisation en deux séances la première en quatre fois cinq donnes et la seconde en cinq fois cinq donnes.

PREMIERE SEANCE

- TOUR 1 DE 09H10 à 09h55
- TOUR 2 DE 10H10 à 10h55
- TOUR 3 DE 11H10 à 11h55
- TOUR 4 DE 12H10 à 12h55

REPAS DE 13H10 à 14H45

DEUXIEME SEANCE

- TOUR 5 DE 14H50 A 15H35
- TOUR 6 DE 15H50 A 16H35
- TOUR 7 DE 16H50 A 17H35
- TOUR 8 DE 17H50 A 18H35
- TOUR 9 DE 18H50 A 19H35

Les quatre joueurs des tables qui n'auraient pas ramener la feuille de marque a l'heure indiquée de la fin du tour, recevront une pénalité de 200 points. Cela évitera que l'on ne perde pas loin de cinq minutes entre chaque tour parce qu'un joueur n'arrive pas à compter sa feuille.

Pour l'individuel et le sénior, au cas où le nombre de participants ne permettrait pas de faire uniquement des tables complètes, il y aurait d'un à trois éliminés pour la deuxième séance. Sans coefficient si le nombre de participants est supérieur à 32.

Le quatrième tour de la deuxième séance se jouera à 32 joueurs avec un coefficient suivant le nombre de tables éliminées suivant le tableau suivant :

Nb tables	% éliminés	Coefficient
8	0%	1
9	11%	1,1
10	20%	1,15
11	27%	1,15
12	33%	1,2

13	38%	1,2
14	43%	1,25
15	47%	1,25
16	50%	1,3
17 et plus	> 50 %	1,3

Le cinquième tour de la deuxième séance se jouera à 20 joueurs avec coefficient de 1.2

Pour le libre duo, en cas de table incomplète, il pourra y avoir un duo éliminé à l'issue de la première séance

DONNES LIBRES INDIVIDUEL
20 FÉVRIER 2027 CUMIERES

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 13 FEVRIER 2027**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES de quatre fois cinq donnes ou 45 minutes le matin et cinq fois cinq donnes ou 45 minutes l'après-midi et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 09h00**
Le classement final permettra de qualifier HUIT JOUEURS sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	CUMIERES
Date	20/02/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	09h00
Inscription	20 EUROS
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5162101
Nombre de Qualifiés	8
Ordre des remplaçants	24
Lieu et date du championnat de France	PONTARLIER 26 au 29 mars 2027

ATTRIBUTION DE PP		
PREMIER	DEUXIÈME	TROISIÈME
3	2	1

DONNES LIBRES DUO
28 NOV 2026 CHARLEVILLE MEZIERES

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 21 NOVEMBRE 2026** Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES de quatre fois cinq donnes ou 45 minutes le matin et cinq fois cinq donnes ou 45 minutes l'après-midi et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 09h00**
Le classement final permettra de qualifier quatre duos sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	CHARLEVILLE-MEZIERES
Date	28/11/2026
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	09h00
Inscription	40 EUROS PAR DUO
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5162201
Nombre de Qualifiés	4
Ordre des remplaçants	27
Lieu et date du championnat de France	22 au 24 janvier 2027 Aix les bains

ATTRIBUTION DE PP		
PREMIER	DEUXIÈME	TROISIÈME
3	2	1

INTER CLUB
29 mai 2027 BAR SUR SEINE

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT LE 22 MAI 2027**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES de quatre fois cinq donnes ou 45 minutes le matin et cinq fois cinq donnes ou 45 minutes l'après-midi et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 09h00**
Le classement final permettra de qualifier DEUX ÉQUIPES sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	BAR SUR SEINE
Date	29/05/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	10h00
Inscription	80 EUROS PAR ÉQUIPE
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5162301
Nombre de Qualifiés	2
Ordre des remplaçants	9
Lieu et date du championnat de France	Novembre 2027

ATTRIBUTION DE PP		
PREMIER	DEUXIÈME	TROISIÈME
3	2	1

LIBRE SENIOR
27 OCTOBRE 2025 THENNELIERES

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT 19 octobre 2026**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

Les joueurs doivent être âgés de plus de 60 ans au 31 décembre 2026

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES de quatre fois cinq donnes ou 45 minutes le matin et cinq fois cinq donnes ou 45 minutes l'après-midi et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 09h00Le classement final permettra de qualifier six JOUEURS sur le total des 2 séances**

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	THENNELIERES
Date	27/10/2026
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	09h00
Inscription	20 EUROS
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5161501
Nombre de Qualifiés	6
Ordre des remplaçants	6
Lieu et date du championnat de France	Cap d'agde 1 au 4 mars 2027

ATTRIBUTION DE PP		
PREMIER	DEUXIÈME	TROISIÈME
3	2	1

INDIVIDUEL SENIOR
23 février 2027 THENNELIERES

INSCRIPTIONS

À envoyer ou à remettre au président de la CCR **AVANT 16 FÉVRIER 2026**. Tout joueur inscrit hors délais ne sera pris que s'il ne créé pas une table relais

Les joueurs doivent être âgés de plus de 60 ans au 31 décembre 2026

ORGANISATION et DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION :

Le championnat régional est prévu **en DEUX SÉANCES et LES JOUEURS DOIVENT ÊTRE PRÉSENTS A 08h30**
Le classement final permettra de qualifier quatre JOUEURS sur le total des 2 séances

DATE ET LIEU DE L'ÉPREUVE

Lieu	THENNELIERES
Date	23/03/2027
Directeur d'épreuve	PASCAL DUCHENE
Arbitre	PASCAL DUCHENE
Début de l'épreuve	08H45
Inscription	20 EUROS
Indice Pcn	1,8
N° Tableau Pcn	5161501
Nombre de Qualifiés	4
Ordre des remplaçants	6
Lieu et date du championnat de France	Non défini Septembre 2027

	Attribution de PP											
	1	**2**	**3**	**4**	**5**	**6**	**7**	**8**	**9**	**10**	**11**	**12**
20	3	3	2	2	2	1	1					
24	3	3	2	2	2	1	1	1				
28	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1		
32	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	
36	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
40	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1
44	4	4	3	3	2	2	2	1	1	1	1	1